

**Embargo: vendredi, 5 juillet 2013, 09h15**

## **«avenir spécial»: Distribution des revenus**

**La Suisse vit en ce moment un débat intense et de plus en plus émotionnel sur la question de la redistribution des revenus et de la fortune. Suite aux nombreuses interventions politiques et aux prises de position toujours plus fortes pour plus d'«équité», on a désormais l'impression que la Suisse est un pays de grandes différences économiques et sociales où la fameuse fourchette des écarts de revenus s'agrandirait de plus en plus. Cette impression ne tient pas à une analyse objective.**

C'est plutôt le contraire qui est vrai: en comparaison internationale, la Suisse se trouve parmi les pays les plus équitables du monde. Ses trois grands voisins connaissent des inégalités plus profondes. La nouvelle publication d'Avenir Suisse rassemble quelques faits et chiffres concernant la redistribution des salaires et des fortunes en Suisse. Elle montre que la redistribution accrue, tout comme la régulation, mettent en risque la large base de richesse pourtant bien répartie en Suisse.

Un facteur décisif est le marché du travail libéral. La grande flexibilité en termes de salaires, d'emploi, en conjugaison avec la formation duale et ses effets d'intégration expliquent pourquoi nulle part ailleurs, les salaires à plein temps sont aussi équitablement distribués qu'en Suisse. La grande participation au marché du travail qui s'élève à 82 % et le taux de chômage à 3 % limitent les différences de niveau de prospérité. Pour cette raison, la redistribution des revenus primaires des ménages (composés de la somme des salaires, des revenus de capitaux et de loyers avant impôts et transferts) est beaucoup plus équilibrée en Suisse que dans les pays nordiques, pourtant réputés d'être particulièrement égalitaires.

Cependant, au cours des dernières années, le marché du travail a favorisé les qualifications supérieures. Si la classe moyenne a pu maintenir sa position c'est grâce au taux plus élevé de participation des femmes au marché du travail. Les différences dans les revenus ménagers disponibles (revenus primaires après impôts, redevances et transferts) n'ont donc pas connu une telle croissance comme dans la plupart des autres pays.

Une critique particulièrement souvent soulevée est la redistribution «inégalement» de la fortune. Mais ce point de vue néglige d'une part que l'imposition des fortunes progressive signifie une charge disproportionnée pour les riches, et d'autre part que la statistique fiscale ne tient pas compte de l'épargne du deuxième et troisième pilier, et ne considère l'immobilier (propriété immobilière et objets de ren-

---

dement privés) qu'à 60 %. La distribution de cette moitié manquante des fortunes est beaucoup plus équilibrée.

À long terme, la croissance économique d'un pays est plus importante pour les couches défavorisées de la société que la redistribution des revenus. Aussi de ce point de vue, la Suisse est bien notée.

Depuis 1998, le revenu national par habitant a augmenté de 17,7 %. Tout le monde a profité de cette croissance; et en termes de pourcentage, ce sont les ménages pauvres qui en ont tiré le plus grand bénéfice. Augmenter la redistribution et les interventions sur les marchés revient par contre à créer un cercle vicieux. Une telle politique réduit les incitations de travailler, de faire des économies et des investissements et freine ainsi la croissance. À terme, elle crée un nouveau «besoin» de redistribution.

Avec un salaire minimum de 22 francs par heure (respectivement 4 000 francs par mois), comme prévu par l'initiative de l'Union syndicale suisse, la Suisse aurait les salaires minimaux les plus élevés d'Europe, tant en comparaison avec le salaire moyen qu'en comparaison transversale ajustée au pouvoir d'achat. Une telle intervention apporterait d'énormes dommages au marché du travail suisse, et à long terme, ne serait pas dans l'intérêt des personnes peu qualifiées. D'une part, le salaire minimum réduit la demande pour certaines activités simples, et de l'autre, il place les employés bénéficiant d'un salaire minimum en concurrence accrue avec des employés mieux qualifiés.

### Petit-déjeuner pour la presse:

vendredi, 5 juillet 2013, entrée dès 08h30, début prévu à 09h15, chez Avenir Suisse,  
Giessereistrasse 5, 8005 Zurich.

### Publication:

«avenir spécial»: Distribution des revenus, hors-série du bulletin d'information «avenir actuel», juillet 2013, en pièce jointe ou disponible en ligne dès 09h15: <http://www.avenir-suisse.ch/fr/29108/distribution/>

### Pour plus d'informations:

Patrik Schellenbauer, tél.: 044 445 90 11, [patrik.schellenbauer@avenir-suisse.ch](mailto:patrik.schellenbauer@avenir-suisse.ch),

Marco Salvi, tél.: 044 445 90 17, [marco.salvi@avenir-suisse.ch](mailto:marco.salvi@avenir-suisse.ch).